

Lyon, le 28 avril 2014

Chiffre d'affaires en progression de +1,5 % à périmètre et taux de change constant

(IFRS - en M€)	1T2014	1T2013	Évol.	1T2013PF ¹	Évol.
CA consolidé	193,2	193,0	+ 0,1 %	190,4	+ 1,5 %
Commissions et honoraires courtage	120,9	123,5	- 2,1 %	121,0	- 0,0 %
Primes d'assurance	72,3	69,5	+ 4,1 %	69,4	+ 4,2 %

APRIL enregistre au cours du premier trimestre de l'exercice 2014 un chiffre d'affaires consolidé de 193,2 M€, en progression de + 0,1 %. Les commissions de courtage sont en retrait de - 2,1 % à 120,9 M€ et les primes d'assurance en hausse de + 4,1 % à 72,3 M€.

A périmètre et taux de change constant, le chiffre d'affaires consolidé croît de + 1,5 % avec des commissions stables et des primes en hausse de + 4,2 %. En effet, le groupe a enregistré un effet de change défavorable de 2,5 M€, essentiellement sur l'Amérique du Sud et le Canada, qui a principalement impacté les commissions de la branche Dommages.

Les dynamiques des branches d'activité sont contrastées à périmètre et taux de change constant, avec une croissance de la **branche Santé-Prévoyance** à + 1,8 %, où la hausse de + 7,0 % des primes est contrebalancée par un recul des commissions de - 1,2 %, tandis que la **branche Dommages progresse de + 0,2 %**, avec des commissions en croissance de + 1,7 % et des primes en recul de - 2,1 %.

CA par branche

(IFRS – en M€)	1T2014	1T2013	Évol.	1T2013 PF ¹	Évol.
Santé - Prévoyance	125,3	123,3	+ 1,7 %	123,1	+ 1,8 %
Commissions et honoraires	77,5	78,6	- 1,4 %	78,5	- 1,2 %
Primes	47,8	44,7	+ 7,0 %	44,7	+ 7,0 %
Dommages	69,9	72,2	- 3,2 %	69,8	+ 0,2 %
Commissions et honoraires	43,7	45,4	- 3,8 %	42,9	+ 1,7 %
Primes	26,3	26,8	- 2,2 %	26,8	- 2,1 %
Éliminations inter-branches	- 2,0	- 2,5	-	- 2,5	-

Dans le détail :

- L'activité de **courtage en Santé - Prévoyance**, tirée par les assurances emprunteur et collectives, a été impactée en santé individuelle par la décision de la société de ne plus financer les contrats salariés individuels dans le contexte de la généralisation de l'assurance santé collective. Ces commissions s'élèvent à 77,5 M€ au premier trimestre 2014, en retrait de - 1,2 %.
- La hausse des **primes en Santé - Prévoyance** (+ 7,0 % à 47,8 M€) est liée essentiellement au développement des portefeuilles santé individuelle, collectives et expatriés.
- Les **commissions en Dommages** (+ 1,7 % à 43,7 M€) sont tirées par l'activité assistance et voyage.
- La baisse (- 2,1 % à 26,3 M€) des **primes de la branche Dommages** s'explique par des primes non-récurrentes enregistrées en 2013. Retraitées de cet élément, les primes sont en croissance, en partie du fait de nouveaux partenariats et de la dynamisation des activités affinitaires, inscrites dans un modèle fortement réassuré.

CA par trimestre

(IFRS – en M€)	1T2014	1T2013	Évol.	1T2013 PF ¹	Évol.
1 ^{er} trimestre	193,2	193,0	+ 0,1 %	190,4	+ 1,5 %
2 ^{ème} trimestre	-	199,0	-	-	-
3 ^{ème} trimestre	-	193,8	-	-	-
4 ^{ème} trimestre	-	192,8	-	-	-
Total	-	778,6	-	-	-

L'information réglementée intégrale est disponible sur www.april.com (rubrique Finance).

A propos d'APRIL

APRIL, groupe international de services en assurance, a choisi l'innovation comme moteur de son développement. Ce parti-pris, qui requiert audace et simplicité, lui a permis de devenir en moins de 20 ans, le 1^{er} courtier grossiste en France et d'être un acteur de référence à l'échelle internationale avec une implantation dans 37 pays. Plus de 4 000 collaborateurs assurent, conseillent, conçoivent, gèrent et distribuent des solutions d'assurances et des prestations d'assistance pour les particuliers, les professionnels et les entreprises, soit quelque 6 millions d'assurés. APRIL a réalisé en 2013 un chiffre d'affaires de 778,6 M€. APRIL est coté sur Euronext Paris (Compartiment B, SRD).

Contact

Ana Roibas - +33 (0)4 72 36 49 31 – +33 (0)7 86 05 28 99 - ana.roibas@april.com

¹ Chiffre d'affaires pro forma à périmètre et taux de change constant : tient compte de la cession de Sano Concept International courant mars 2013, ainsi que de la variation de taux de change, calculée sur la base des comptes n-1 convertis au taux de change de l'année en cours.